13 mar 2009 -10:58

Appartient à Conseil des ministres du 13 mars 2009

## Collaborateurs financiers

Carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public

Carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, et de Mme Marie Arena, ministre des Pensions, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à ce que les modifications apportées à la carrière commune du niveau D (*) puissent être rendues applicables à la carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public.

Le projet prévoit les élements suivants :

- introduction des formations certifiées pour le grade de collaborateur financier ;
- seconde possibilité pour les titulaires du grade supprimé d'assistant des finances, de participer à une activité de formation leur donnant accès au grade de collaborateur financier et aux formations certifiées ;
- relèvement des échelles de traitement DF1 et DF2 (grade de collaborateur financier), identiques aux échelles de traitement DA3 et DA4. L'échelle DF2 intègre la prime de développement des compétences à l'expiration de la durée de validité de la formation certifiée liée à l'échelle DF1 ;
- nouvelle possibilité d'octroi d'une prime de direction aux collaborateurs financiers, ainsi qu'aux titulaires d'un grade supprimé relevant du niveau D.

(*) par l'arrêté royal du 10 août 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
http://www.diplomatie.be

© 2020 - news.belgium.be